

LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Préparé conformément aux normes USA OSHA Hazcom 2012 / SIMDUT Canada 2015



Date de Préparation : 2017/04/17

Numéro de FDS : EUA121M_Part B MEDIUM European Clearcoat Activator_FR

EUA121M Part B MEDIUM European Clearcoat Activator

1. IDENTIFICATION DE PRODUIT ET DE COMPAGNIE

Nom de Produit: EUA121M Part B MEDIUM European Clearcoat Activator

Description de Produit: Partie B, Activateur pour le revêtement transparent européen EU121, 2.5 L / 2.64 qt US

Utilisation Générale: Durcisseur pour le revêtement d'uréthane 2K- Produits de Finition Automobile

Nombre Courant/Code de Produit: EUA121M / 2122

Famille Chimique: Polyisocyanate, Solvent-based / Polyisocyanates à base de solvant

Formule Moléculaire: Mixture / Mélange

Le Fabricant ou Le Fournisseur

Dominion Sure Seal Ltd.
6175 Danville Road, Mississauga
Ontario, Canada L5T 2H7
Fax: 905-670-5174
www.dominionsureseal.com
Service à la clientèle: 905-670-5411

Numéros de Téléphone d'Urgence (24 H)

CANUTEC : (613) 996-6666
CHEMTREC : (800) 424-9300

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Les éléments de classification et d'étiquetage énoncés ci-après furent établis conformément à la Norme de Communication de Risques OSHA (29 CFR 1910.1200; Hazcom 2012) et les règlements canadiens SIMDUT (Règlements sur les Produits Dangereux; WHMIS 2015). Ces informations peuvent différer des informations sur les étiquettes actuelles de produits pour celles réglementées par d'autres organismes.

Risques pour la santé:

Toxicité aiguë - par inhalation, Catégorie 4

Irritation oculaire, Catégorie 2

Irritation cutanée, Catégorie 2

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3 (une irritation des voies respiratoires)

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées, Catégorie 2

Sensibilisant respiratoire, Catégorie 1

Sensibilisant cutané, Catégorie 1

Dangers physiques:

Liquides inflammables, Catégorie 3

Éléments d'étiquetage

Composants dangereux pour l'étiquetage:

Oligomères de diisocyanate d'hexaméthylène (polymérisé), parachlorobenzotrifluorure, Acétate de l'éther monométhyle du propylène glycol, Éthoxy-3-propionate d'éthyle, Acétate de n-butyle and Solvant naphta aromatique léger (pétrole)



Flamme



Risque
pour la
santé



Marque
d'exclamation

Mot indicateur: DANGER.

Mention de danger

H226: Liquide et vapeurs inflammables.

H332: Nocif par inhalation.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H315: Provoque une irritation cutanée.

H335: Peut irriter les voies respiratoires.

H373: Risque présumé d'effets graves pour le système respiratoire à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .

H334: Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseil de prudence

Prévention:

P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et des sources d'inflammation. Ne pas fumer.

P240: Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241: Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.

P242: Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

P243: Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P260: Éviter de respirer les brouillards, les vapeurs ou les aérosols.

P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P284: Porter un équipement de protection respiratoire.

P280: Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux.

P272: Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.

P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Intervention:

P314: Consulter un médecin en cas de malaise.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P303+P361+P353: CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou prendre une douche].

P333+P313: En cas d'irritation/éruption cutanée: consulter un médecin.

P362+P364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les porter à nouveau.

P304+P340: EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'air frais et l'installer de façon qu'elle puisse respirer aisément.

P342+P311: Si des symptômes respiratoires apparaissent : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P370+P378: En cas d'incendie : éteindre l'incendie au moyen de la poudre chimique ou de la mousse.

Entreposage:

P233: Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P403+P235: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405: Garder sous clef.

Élimination:

P501: Éliminer le contenu/réceptif conformément aux réglementations locales, régionales et nationales.

Dangers non classifiés ailleurs: Aucune données disponibles.

Survolt des urgences

Préoccupations immédiates: Liquide et vapeur inflammables. Les vapeurs et la brume de jet peuvent être nocives. Peut irriter les yeux, la peau et les voies respiratoires. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Susceptible de provoquer une réaction allergique grave des voies respiratoires. Peut entraîner une sensibilisation par contact cutané. Une exposition prolongée ou répétée peut entraîner des lésions des poumons.

Commentaires: < 5 % du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue.

Voir la section 9, 10 pour plus d'information sur les effets physico-chimiques

Voir la section 11 pour plus d'information sur les effets pour la santé.

Voir la section 12 pour plus d'information sur les effets physico-chimiques.

L'étiquetage du contenant n'inclura peut-être pas les éléments précités. L'étiquetage précité s'applique aux produits utilisés seulement pour usage industriel / professionnel.

Les produits de consommation devraient être étiquetés conformément au Règlement Canadien sur les Produits Chimiques et Contenants de Consommation et aux Règlements de la Commission de Sécurité des Produits.

L'étiquetage des produits de consommation ont préséance sur l'étiquetage canadien SIMDUT 2015 et la Norme de Communication de Risques OSHA Hazcom 2012.

3. COMPOSITION / INDICATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Poids%	numéro CAS
Oligomeres de diisocyanate d'hexaméthylène (polymérisé)	58 - 59	28182-81-2
parachlorobenzotrifluorure	19 - 21	98-56-6
Acétate de l'éther monométhyle du propylène glycol	9 - 11	108-65-6
Éthoxy-3-propionate d'éthyle	4.5 - 5.5	763-69-9
Acétate de n-butyle	3.5 - 4.5	123-86-4
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	2.3 - 2.7	64742-95-6

Commentaires: À la connaissance actuelle du fournisseur, il n'y a aucun autre ingrédient présent qui pourrait être classifié et contribuer à la classification du produit et donc nécessiterait d'être déclaré dans cette section.

4. MESURES DE PREMIERS SOINS

Contact des yeux: En cas de contact, rincer immédiatement avec de grandes quantités d'eau en lavant alternativement chaque paupière jusqu'à ce que toute trace du produit ait disparu (au moins 15 minutes). Rincer immédiatement les yeux à grande eau. Appeler un médecin si l'irritation persiste.

Contact de Peau: Se laver à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une irritation se développe ou persiste. Retirer tout vêtement contaminé et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Ingestion: En cas d'ingestion, NE PAS provoquer de vomissement. Donner un verre d'eau ou de lait à la victime. Contacter un médecin ou un centre anti-poison immédiatement. Ne jamais rien administrer oralement à une personne inconsciente.

Inhalation: En cas de malaise par suite d'exposition, transporter immédiatement la victime à l'air frais. Le cas échéant, administrer de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle. Consulter d'urgence un médecin si les difficultés respiratoires persistent.

Signes et Symptômes d'Exposition Excessive

Contact des yeux: Les liquides, aérosols ou vapeurs de produit sont irritantes. Peut causer des larmes,

rougeurs et enflures. Peut causer des dommages cornéens provisoires.

Contact de Peau: Le contact est irritant pour la peau. Il est difficile d'enlever le matériel traité. Les personnes précédemment sensibilisées peuvent éprouver une réaction allergique de la peau avec des symptômes de: rougissement, démangeaisons, œdème et éruption. Un contact prolongé et répété peut provoquer des pertes adipeuses et un dessèchement de la peau qui peuvent entraîner irritation de la peau et dermatite (éruption cutanée).

Ingestion: Cette substance peut être dangereuse en cas d'ingestion. Peut causer de l'irritation. Les symptômes de l'ingestion peuvent inclure la douleur abdominale, la nausée, le vomissement et la diarrhée.

Inhalation: L'inhalation de concentrations élevées de vapeur et des brouillards de pulvérisation peut être dangereuse. Les vapeurs ou les particules pulvérisées à des concentrations supérieures au seuil admissible d'exposition peuvent irriter (sensation de brûlure) les muqueuses des voies respiratoires. Ceci peut causer l'écoulement nasal, mal de gorge, toux, oppression de la poitrine, manque de souffle et fonction pulmonaire réduite. Les personnes présentant déjà une hyperactivité bronchique non spécifique peuvent réagir en présence de concentrations inférieures à la TLV par des symptômes semblables ainsi que par une crise d'asthme. L'exposition à des concentrations beaucoup plus élevées que la TLV ou la PEL peut causer une bronchite, des spasmes bronchiques et un œdème pulmonaire. On a également signalé des pneumonies d'hypersensibilité ou dues aux produits chimiques, avec des symptômes semblables à ceux de la grippe. Ces symptômes peuvent survenir plusieurs heures après l'exposition. Ces effets sont habituellement réversibles. Des concentrations élevées de vapeur peuvent entraîner une somnolence. Susceptible de provoquer maux de tête et vertiges.

Notes à l'intention du médecin: Respiration: Ce produit est connu comme un sensibilisateur pulmonaire. Le traitement est essentiellement symptomatique. L'individu qui réagit à ce produit par une réaction épidermique ou pulmonaire ne devrait être exposé à aucun isocyanate. Peau: Ce produit est répertorié sensibilisateur de la peau. Traiter de façon symptomatique comme pour une dermatite de contact ou une brûlure thermique.

Informations supplémentaires: Aucunes données disponibles.

5. MESURES DE COMBAT DES INCENDIES

Propriétés inflammables: Liquide inflammable. Peut libérer des vapeurs formant des mélanges détonants au point d'éclair ou à des température plus élevées. Le produit peut être mis à feu par décharge statique.

Moyens D'Extinction: Utiliser de la mousse d'alcool, du dioxyde de carbone, ou une vaporisation d'eau pour combattre les incendies dans lesquels ce matériau est impliqué.

Produits De Combustion Dangereux: En cas d'incendie, des gaz irritants et très toxiques peuvent être dégagés par décomposition thermique ou combustion. Dioxyde de carbone, oxyde de carbone. Gaz nitreux, fumées, isocyanate, vapeurs.

Procédures de Combat Contre le Feu: Refroidir les contenants exposés au feu en les aspergeant d'eau. La chaleur causera une augmentation de pression dans le contenant et une rupture explosive pourrait s'ensuivre.

Équipement de Combat Contre le Feu: Comme pour tout incendie, porter un dispositif respiratoire autonome (à demande de pression, agréé MSHA/NIOSH [Mine Safety and Health Administration/National Institute for Occupational Safety and Health = Régie de la Santé et de la Sécurité des Mines/Institut National pour la Sécurité et la Santé au Travail] ou équivalent) et une tenue de protection complète.

Sensibilité aux décharges statiques: Le produit est sensible aux décharges statiques.

Sensibilité aux impacts mécaniques: Le produit n'est probablement pas sensible aux impacts mécaniques.

6. MESURES EN CAS DE FUITE ACCIDENTELLE

Petit Écoulement: Les particules très fines pouvant provoquer un feu ou une explosion, éliminer toutes les sources d'ignition. Circonscrire la fuite de liquide avec du sable ou de la terre. NE PAS utiliser de matière combustible comme la sciure. Verser une solution neutralisante sur toute la surface de déversement. La proportion recommandée pour une décontamination en profondeur est dix parties de solution pour une partie de substance déversée. Solution de neutralisation suggérée: . 90% eau + 5% solution d'ammoniaque + 5% détergent

(savon liquide). Couvrir encore une fois la zone de matière absorbante. Remuer la matière absorbante à l'aide d'une pelle afin d'assurer tout contact avec la solution neutralisante. Pelleter tout l'absorbant dans un récipient approprié. Laisser reposer (sans serrer le couvert) pendant une période de 48 à 72 heures afin de laisser échapper les gaz.

Précautions au Niveau de L'Environnement

Écoulement Dans L'Eau: Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Écoulement Sur La Terre: Ne pas laisser s'écouler dans un égout pluvial ou une rigole se déversant dans un cours d'eau.

Équipement Spécial De Protection: Immédiatement nettoyer les écoulements en observant les précautions du chapitre 8 sur l'Équipement de Protection (Protective Equipment).

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Procédures Générales: Respecter tous les règlements nationaux, provinciaux et locaux sur l'entreposage, la manipulation, la distribution et l'élimination des liquides inflammables. Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail. Les individus avec des problèmes pulmonaires ou des réactions allergiques antérieures aux isocyanates ne doivent pas être exposés aux vapeurs ni au brouillard de pulvérisation. Les symptômes précurseurs (irritation des yeux, du nez et de la gorge ainsi que l'odeur) ne sont pas suffisants pour éviter une surexposition chronique par inhalation. Faire la manutention selon de bonnes pratiques en matière d'hygiène industrielle et de sûreté.

Manipulation: Ne pas utiliser en présence de flamme nue ou d'étincelles. Utiliser seulement dans une zone bien ventilée. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Éviter de respirer les vapeurs ou les brumes. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Toujours se laver soigneusement les mains avec de l'eau et du savon après manipulation.

Entreposage: Tenir loin des sources de chaleur, des étincelles et des flammes nues. Protégez contre les dégats. Protéger de l'humidité. Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Entreposer dans un endroit frais et sec.

8. CONTRÔLES D'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

Règles d'Exposition

COMPOSANTES DANGEREUSES SELON OSHA / SIMDUT 2015				
Nom chimique	Les Limites d'Exposition Professionnelle			
			ppm	mg/m ³
Oligomeres de diisocyanate d'hexaméthylène (polymérisé)	États-Unis OEL	-	-- [1]	-- [1]
	Fournisseur OEL	TWA	[2]	0.5 [2]
		LECT	[2]	1.00 [2]
parachlorobenzotrifluorure	États-Unis OEL	-	-- [1]	-- [1]
Acétate de l'éther monométhylrique du propylène glycol	États-Unis OEL	-	-- [1]	-- [1]
	EU OEL	TWA	50	275
		LECT	100	550
Éthoxy-3-propionate d'éthyle	États-Unis OEL	-	[1]	[1]
	Canada-Ontario	TWA	50	300
	Allemagne (États Germaniques Unis - DFG)	TWA	100	610
		LECT	100	610
Acétate de n-butyle	NET/PEL de l'OSHA	TWA	150	710
		LECT	200	950
	REL du NIOSH	TWA	150	710
		LECT	200	950
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	Fournisseur OEL	TWA	19	100

NOTES DE BAS DE PAGE DU TABLEAU:

1. Cette substance n'a pas de limites d'exposition établies aux États-Unis selon OSHA, NIOSH, ACGIH.
2. Recommandé par le fournisseur

Contrôles D'ingénierie: Utiliser une ventilation générale ou à la source pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Éviter de respirer les bruines; si les ventilations générales ou locales sont inadéquates, les personnes exposées aux bruines devraient porter un masque respiratoire approprié. Utiliser un système de ventilation à l'épreuve de l'explosion.

Équipement de Protection Individuelle

Yeux et Visage: Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques). Ne portez pas des verres de contact lorsque vous travaillez avec ce produit. Des fontaines pour se rincer les yeux devraient être à proximité des endroits de travail.

Contact de Peau: Des gants résistant aux produits chimiques: caoutchouc de butyle, caoutchouc de nitrile, néoprène, PVC.

Respiratoire: Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations atmosphériques en-dessous des limites d'exposition recommandées, un respirateur homologué doit être porté. Respiratoire type: Un masque à gaz filtrant agréé NIOSH/MSHA avec une cartouche ou un boîtier à vapeurs organiques peut être acceptable dans certains cas où les concentrations en suspension dans l'air devraient dépasser les limites de sécurité. Assurez-vous d'utiliser un respirateur approuvé par MSHA/NIOSH. N'excéder pas les limites d'usage pour le respirateur.

Masque respiratoire nécessaire pendant la pulvérisation:

L'utilisation d'un respirateur à adduction d'air fourni par pression positive est obligatoire quand les concentrations aéroportées sont inconnues ou les niveaux de solvant aéroporté sont 10 fois le TLV approprié

ou la pulvérisation est exécutée dans un secteur confiné ou un espace avec une ventilation limitée. Assurez-vous d'utiliser un respirateur approuvé par MSHA/NIOSH.

Tenue de Protection: Porter des vêtements de protection au besoin pour éviter tout contact. Porter des manches longues et des pantalons pour prévenir tout contact avec la peau.

Pratiques d'Hygiène au Travail: Pratiquer une bonne hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Oter rapidement les vêtements contaminés et les laver soigneusement avant de les réutiliser. Les fontaines pour irrigation oculaire et les douches d'urgence doivent être d'accès facile. Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Les valeurs d'exposition doivent être régulées au moyen de techniques de surveillance qui permettent de s'assurer que la valeur limite d'exposition TLV n'est pas dépassée. Les personnes présentant des conditions du genre asthmatique, bronchite chronique, autres maladies chroniques des voies respiratoires, eczéma ou sensibilisation de la peau ne doivent pas travailler avec les isocyanates. Une fois qu'on a établi qu'une personne présente une sensibilisation aux isocyanates, elle ne doit plus être exposée à ce produit. L'éducation et la formation des employés comptent beaucoup.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État Physique	: Liquide
Odeur	: Agréable, caractéristique
Seuil Olfactif	: Pas disponible
Apparence	: Liquide mobile
Couleur	: Incolore
pH	: Aucunes données disponibles.
% Composés Volatils	: 40.5 à 41.5% masse/masse
Point D'Inflammabilité et Méthode	: 24°C Creuset Fermé
Limites d'Inflammabilité	: 1.7 à 7.6
Notes:	Basé sur des données pour le acétate de n-butyle.
Température D'Autoignition	: 421°C (790°F)
Notes:	Basé sur des données pour le acétate de n-butyle.
Pression de la Vapeur	: 1.07 - 1.35 kPa (8.0 - 10.0 mm Hg) [Acétate de n-butyle] à 20°C
Densité de Vapeur	: > 1
Point d'Ébullition	: 126°C (Acétate de n-butyle)
Point de Congélation	: Pas disponible
Point de Fusion	: Pas disponible
Solubilité dans l'Eau	: Presque insoluble
Taux d'Évaporation (Acétate de n-butyle = 1)	: > 1
Densité	: 1.12±0.01g/ml à 20°C
Viscosité	: > 80 cps à 25°C
Contenu de COV	: 292 g/l (2.43 lb/gal), moins les solvants exemptés
Propriétés Oxydantes	: Aucun
Commentaires:	Aucun.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Risque Réactif : Oui

Polymérisation Dangereuse: Le contact avec l'humidité et autres produits qui réagissent avec les isocyanates, ou les températures au-dessus de 177 C peut causer la polymérisation.

Stabilité: Stable sous des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

Conditions à Éviter: Tenir loin des flammes et de tout objet produisant des étincelles. Éviter l'humidité atmosphérique.

Réactions Dangereuses Possibles: Réaction avec l'eau avec formation de dioxyde de carbone. Risque d'éclatement. Réactions avec les alcools, les acides, les alcalins et les amines. Risque de réaction exothermique. Risque de réaction violente. Risque de polymérisation.

Produits de Décomposition Nocifs: Par feu et températures élevées: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, Oxydes d'azote, Cyanure d'hydrogène, Isocyanates, Acide isocyanique et autres composés indéterminés.

Matériaux Incompatibles: Eau, amines, bases fortes, alcools. Alliages de cuivre.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Nom chimique	DL ₅₀ orale mg/kg (rat)	DL ₅₀ cutanée mg/kg (lapin)	CL ₅₀ par inhalation mg/l
Oligomères de diisocyanate d'hexaméthylène (polymérisé)	> 5,000	> 5000	0.390 to 0.453 (rat;4h - brouillard de pulvérisation)
parachlorobenzotrifluorure	> 6700 13,000 11,500	> 2000	33.0(rat;4h) 22.0(rat;4h) 20.0(souris)
Acétate de l'éther monométhyle du propylène glycol	>10,000 8532 13,700	>5000(rat) >19,400(lapin)	10.8(rat;3h) 23.5(rat;6h) (aucune décès)
Éthoxy-3-propionate d'éthyle	5000	4080, 9490	>998 ppm (rat;6h)
Acétate de n-butyle	13,100(rat) 11,000(rat)	>14,400	>45.0(rat;4h)
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	3592	> 3160	>6.19(rat;4h) (aucune décès; vapeur saturée) >76.3(rat;4h)

Toxicité cutanée aiguë DL₅₀: Sur la base des données des ingrédients disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la toxicité cutanée aiguë ne sont pas respectés. L'effet de traitement moyen (ATE) calculé est de >2000 mg/kg.

Toxicité orale aiguë DL₅₀: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Toxicité Orale Aiguë ne sont pas respectés. L'effet de traitement moyen (ATE) calculé est de >2000 mg/kg.

Toxicité par inhalation aiguë CL₅₀: Sur la base des données des ingrédients, le mélange est classifié comme: Toxicité Aiguë par Inhalation, Catégorie 4. L'effet de traitement moyen (ATE) calculé (comme pulvérisé) est de > 1 and ≤ 5 mg/l/4h (buées). L'effet de traitement moyen (ATE) calculé est de >20 mg/l/4h

(vapeurs).

Contient: Oligomeres de diisocyanate d'hexaméthylène (polymérisé). L'inhalation de concentrations élevées de vapeur et la brume de jet peut être dangereuse.

Remarques: < 5% du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue.

Aucune information toxicologique supplémentaire n'est disponible pour ce produit en tant que tel. (Consulter les informations concernant la toxicité des composants).

Les principales voies d'exposition:

Contact Oculaire. Inhalation. Contact Cutané. Ingestion.

Irritation cutanée / Corrosion cutanée: Contient: Oligomeres de diisocyanate d'hexaméthylène (polymérisé) et parachlorobenzotrifluorure. Provoque une irritation de la peau. Le mélange est classifié comme: Irritant cutané, catégorie 2, sur la base de la somme des données des ingrédients (>10% des ingrédients classifiés comme irritant cutané, catégorie 2). Les personnes précédemment sensibilisées peuvent éprouver une réaction allergique de la peau avec des symptômes de: rougissement, démangeaisons, œdème et éruption. Un contact prolongé et répété peut provoquer des pertes adipeuses et un dessèchement de la peau qui peuvent entraîner irritation de la peau et dermatite (éruption cutanée).

Irritation oculaire / Lésions oculaires graves: Contient: Oligomeres de diisocyanate d'hexaméthylène (polymérisé) et parachlorobenzotrifluorure. Le contact provoque une sévère irritation des yeux. Le mélange est classifié comme: Irritant oculaire, catégorie 2, sur la base de la somme des données des ingrédients (>10% des ingrédients classifiés comme irritants oculaires, catégorie 2). Ce produit sous forme de liquide, aérosol ou gaz est irritant et peut provoquer douleur, lacrymation, rougissement et gonflement accompagnés d'une sensation de picotement et/ou d'une impression d'avoir de fines poussières dans les yeux.

Sensibilisant respiratoire / Cutané: Contient: Oligomeres de diisocyanate d'hexaméthylène (polymérisé). Le mélange est classifié comme: Sensibilisateur Cutané, catégorie 1, sur la base des données des ingrédients (\geq 0.1% des ingrédients classifiés comme sensibilisateurs cutanés, catégorie 1 ou sous-catégorie 1A ou \geq 1.0% des ingrédients classifiés comme sensibilisateurs cutanés, sous-catégorie 1B). Le mélange est classifié comme: Sensibilisateur Respiratoire, catégorie 1, sur la base des données des ingrédients (\geq 0.1% des ingrédients classifiés comme sensibilisateurs respiratoires, catégorie 1 ou sous-catégorie 1A ou \geq 1.0% ingrédients classifiés comme sensibilisateurs respiratoires, sous-catégorie 1B).

Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau. Des surexpositions répétées ou une dose unique importante peuvent provoquer chez certaines personnes une sensibilisation ultérieure à l'isocyanate de sorte qu'elles réagiront à des expositions ultérieures à l'isocyanate à des niveaux bien en dessous de ceux de la TLV. Ces symptômes, qui peuvent inclure oppression à la poitrine, respiration sifflante, toux, manque de souffle ou crise d'asthme, peuvent survenir immédiatement ou plus tard. On a signalé qu'une personne sensibilisée peut présenter ces symptômes lorsque exposée à la poussière, à l'air froid ou à d'autres irritants. Cette sensibilité accrue des poumons peut durer plusieurs semaines et dans les cas graves, plusieurs années. La sensibilisation peut être permanente. Un contact prolongé avec ce produit peut entraîner rougeur, boursoufflement, éruption squameuse ou cloques. Pour les personnes ayant développé une sensibilisation de la peau, ces symptômes peuvent apparaître suite à un contact avec une très petite quantité de produit liquide.

Mutagénicité sur les cellules germinales: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Mutagénicité des Cellules Germinales ne sont pas respectés (< 0.1% des ingrédients classifiés comme Mutagènes de Cellules Germinales, catégorie 1A ou 1B and <1.0% des ingrédients classifiés Mutagènes de Cellules Germinales, catégorie 2).

Carcinogénicité

Nom chimique	Statut NTP	Statut CIRC	Statut OSHA	Autre
Oligomeres de diisocyanate d'hexaméthylène (polymérisé)	--	--	--	--
parachlorobenzotrifluorure	--	--	--	--
Acétate de l'éther monométhyle du propylène glycol	--	--	--	--
Éthoxy-3-propionate d'éthyle	--	--	--	--
Acétate de n-butyle	--	--	--	--
Solvant naphtha aromatique léger (pétrole)	--	--	--	--

Remarques: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Cancérogénicité ne sont pas respectés (< 0.1% des ingrédients classifiés comme Cancérogènes, catégorie 1 ou 2).

Toxicité pour la reproduction: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Toxicité pour la Reproduction ne sont pas respectés (< 0.1% des ingrédients classifiés comme Toxicité pour la Reproduction, catégorie 1 ou 2).

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique: Le mélange est classifié comme: Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Unique, catégorie 3, sur la base de la somme des données des ingrédients en utilisant les limites de seuil/concentration ($\geq 20\%$ de la somme de tous les ingrédients classifiés comme Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Unique, catégorie 3).
Contient: Oligomeres de diisocyanate d'hexaméthylène (polymérisé) et parachlorobenzotrifluorure. Une inhalation prolongée ou excessive peut provoquer l'irritation des voies respiratoires. Les vapeurs ou les particules pulvérisées à des concentrations supérieures au seuil admissible d'exposition peuvent irriter (sensation de brûlure) les muqueuses des voies respiratoires. Ceci peut causer l'écoulement nasal, mal de gorge, toux, oppression de la poitrine, manque de souffle et fonction pulmonaire réduite. Les personnes présentant déjà une hyperactivité bronchique non spécifique peuvent réagir en présence de concentrations inférieures à la TLV par des symptômes semblables ainsi que par une crise d'asthme.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées: Contient: Oligomeres de diisocyanate d'hexaméthylène (polymérisé). Le mélange est classifié comme: Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Répétée, catégorie 2, sur la base des données des ingrédients en utilisant les limites de seuil/concentration ($\geq 1.0\%$ des ingrédients classifiés comme Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Répétée, catégorie 2). Une inhalation prolongée peut être dangereuse. Une exposition prolongée ou répétée peut causer des dommages aux poumons incluant la diminution des fonctions pulmonaires. Risque d'effets irréversibles.

Danger par aspiration: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant aux Risques d'Aspiration ne sont pas respectés (< 10% des ingrédients classifiés comme Risques d'Aspiration, catégorie 1 et/ou viscosité du mélange > 20.5 mm²/s à 40 °C).

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Données sur l'Environnement: Aucunes données disponibles.

Information Écotoxicologique: Aucunes données disponibles.

Bioaccumulation/l'Accumulation: Aucunes données disponibles.

Distribution: Aucunes données disponibles.

Toxicité Aquatique (Aiguë): Aucunes données disponibles.

Information sur l'Évolution Chimique: Aucunes données disponibles.

13. CONSIDÉRATIONS CONCERNANT L'ÉLIMINATION

Méthode d'Élimination: Respecter les réglementations locales, nationales ou internationales relatives au traitement des déchets dangereux et au traitement des conteneurs. Ne pas laisser pénétrer la substance/le produit dans les égouts.

Élimination du Produit: Les récipients vides maintiennent le résidu de produit; observez toutes les précautions pour le produit. Décontaminer les contenants avant d'en disposer.

14. INFORMATIONS REGARDANT LE TRANSPORT

DOT (Département des Transports)

Nom Propre d'Expédition : Matières apparentées aux peintures

Classe/Division de Danger Principal: 3

Numéro UN/NA : 1263

Groupe d'Emballage : III

Autres Informations sur l'Expédition:

Avec un emballage intérieur < 5.0 L, ce produit peut être expédié comme Quantité Limitée.

Transport par Air (ICAO/IATA)

Appellation Réglementaire : Matières apparentées aux peintures

Numéro UN/NA : 1263

Classe/Division de Danger Principal: 3

Groupe d'Emballage : III

Risque Subsidiaire : Aucun

Étiquette : Liquides inflammables

Manifeste (OMI/IMDG)

Appellation Réglementaire : Matières apparentées aux peintures

Numéro UN/NA : 1263

Classe/Division de Danger Principal: 3

Groupe d'Emballage : III

Polluant Marin : Aucun

Remarque: Avec un emballage intérieur < 5.0 L, ce produit peut être expédié comme Quantité Limitée.

Règlement sur le Transport de Marchandises Dangereuses au Canada

Appellation Réglementaire : Matières apparentées aux peintures

Numéro UN/NA : 1263

Classe/Division de Danger Principal: 3

Groupe d'Emballage : III

Note TMD:

Avec un emballage intérieur < 5.0 L, cette composante peut être expédiée comme Quantité Limitée selon TMD Section 1.17.

15. INFORMATIONS CONCERNANT LA RÉGLEMENTATION

ÉTATS UNIS

Catégorie de Risque de la Section 311/312 de la SARA

311/312 Les risques pour la santé: Toxicité aiguë (inhalation), Irritation oculaire., Sensibilisation des voies respiratoires, Irritation cutanée., Sensibilisation de la peau, Toxicité sur organes ciblés (exposition répétée), Toxicité sur organes ciblés (exposition simple)

311/312 Les dangers physiques: Liquides inflammables

Risque d'Incendie : Oui

Dégagement soudain de pression : Non

Risque Réactif : Non

Toxicité aiguë de Produit : Oui

Toxicité chronique de Produit : Oui

Les Produits Chimiques Toxiques de la Section 313 d'EPCRA:

EUA121M Part B MEDIUM European Clearcoat Activator

Ce produit ne contient aucun produit chimique toxique répertorié excédant les niveaux de seuil de déclaration établis par SARA Titre III, Section 313.

EPCRA Section 302 Extremely Hazardous Substances

EPCRA Status:

Ce produit ne contient aucune substance extrêmement dangereuse répertoriée sujette aux exigences de déclaration de SARA Titre III, Section 302.

CERCLA Substances Dangereuses et Quantité Rapportable (QR)

Nom chimique	Poids%	QR
Acétate de n-butyle	3.5 - 4.5	5,000

TSCA (Acte sur le Contrôle des Substances Toxiques)

Statut Selon le TSCA:

Tous les composants sont inclus dans cet inventaire, hormis ceux qui sont dispensés d'y figurer.

LPA 112(b) Polluant d'Air Dangereux

LPA 112(r) - La Liste de Substances pour la Prévention des déversements accidentels de produit chimique:

Ce produit ne renferme pas de produits chimiques sous réserve de l'exigence de divulgation de CAA 112(b) ou CAA 112(r).

Proposition 65 de la Californie:

Ce produit ne contient aucun produit chimique reconnu par l'État de la Californie comme causant le cancer, des malformations congénitales ou toutes autres anomalies de reproduction.

Norme de Communication de Risque de l'LSST (29 CFR 1910.1200):

Statut OSHA: Produit Dangereux (voir Section 2 pour détails).

Ce produit a été classifié selon les critères de risque des Normes sur la Communication des Renseignements à l'Égard des Matières Dangereuses (29 CFR 1910.1200) de l'OSHA -USA et la Fiche de Données de Sécurité comporte toutes les informations requises par la Norme sur la Communication des Renseignements à l'Égard des Matières Dangereuses d'OSHA (HazCom 2012).

CANADA

Symbole et Classification de Danger pour le SIMDUT

Voir la section 2 pour plus d'information.

Statut de Normalisation selon le SIMDUT:

Ce produit a été classé selon les critères du Règlement sur les produits dangereux et la fiche signalétique contient toute l'information prescrite par le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015).

Classification de SIMDUT:

Statut SIMDUT 2015 (Canada): Produit dangereux (Voir la section 2 pour plus d'information).

LCPE - L'Inventaire National des Rejets de Polluants (INRP):

EUA121M Part B MEDIUM European Clearcoat Activator

Nom	No CAS	No Partie INRP
Acétate de l'éther monométhylique du propylene glycol	108-65-6	5 (VOC)
Acétate de n-butyle	123-86-4	5 (VOC)
Solvant naphta aromatique léger	64742-95-6	5 (VOC)

Liste des Substances Domestiques (DSL) / Liste des Substances Non-Domestiques (NDSL):

Tous les composants sont inclus dans cet inventaire, hormis ceux qui sont dispensés d'y figurer.

Commentaires La Teneur en COV -- Voir la section 9.

16. AUTRES INFORMATIONS

Raisons de Délivrance: NOUVEAU

Approuvé Par: Jim Gordon **Titre:** R&D Chemist / Chimiste de R&D

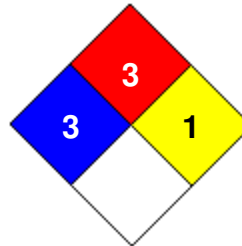
Préparé Par: Regulatory Compliance / Conformité réglementaire **Date de Préparation:** 2017/04/17

Pour Information Contacter: 905-670-5411

CLASSIFICATION POUR LE HMIS

SANTÉ	*	3
INFLAMMABILITÉ		3
RISQUE MATÉRIEL		1
PROTECTION PERSONNELLE		G

CODES POUR LE NFPA



Classification d'entreposage NFPA 30 / 30B: Liquide inflammable IC

Notes Supplémentaires du Fabricant: Les estimations de santé s'appliquent à l'application par pulvérisation (le brouillard de pulvérisation).

Sources de Données: Pas disponible

Informations Supplémentaires pour la FDS:

N/AV Pas disponible

N/AP Sans objet

ND Pas encore déterminé

ACGIH - Conférence Américaine des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux

LPA La Loi sur la Propreté de l'Air

RPCC Le Règlement sur les Produits Chimiques et Contenants de Consommation

LCPE La Loi Canadienne sur la Protection de l'Environnement

CERCLA La Loi sur l'Intervention, l'Indemnisation et la Responsabilité en Matière d'Environnement

EPCRA La Loi sur la Planification des Interventions d'urgence et sur le Droit de Savoir de la Communauté

IARC Association Internationale pour la Recherche sur le Cancer

MSHA Régie de la Sécurité et la Santé dans les Mines

NIOSH Institut National pour la Sécurité et la Santé au Travail

NTP Programme Nationale de Toxicologie

LSST La Loi sur la Sécurité et la Santé au Travail

SARA La Loi Portant Modification et Réautorisation du Fonds Spécial pour l'Environnement

SIMDUT Système d'Information sur les Matériaux Dangereux pour le Travailleur

Déclarations Générales: Aucun

Commentaires: Aucun

Dénégation de Responsabilité du Fabricant: L'information ci-incluse est basée sur des données considérées exactes. Aucune garantie n'est précisée ni impliquée concernant l'exactitude de ces données ou des résultats obtenus en utilisant ces données. Aucune responsabilité n'est assumée pour toute blessure personnelle ou pour tout dommage de propriété causés par le matériel aux acheteurs, aux utilisateurs ou aux tiers. Ces acheteurs ou utilisateurs utilisent le matériel à leurs risques.